

MJC : une avance de subvention sous réserve

Le conseil municipal a été très clair : la MJC, qui traverse une mauvaise passe financière, sera soutenue si elle est en mesure de présenter un plan de redressement de ses comptes d'ici février 2017.

Le premier point à l'ordre du jour a démarré en fanfare le conseil municipal de Villefruct, lundi soir. Il était question du renouvellement de la convention entre la Ville et la MJC. « Après la réintégration des activités "enfance" dans les services de la Ville, le changement de présidente à la MJC et le départ de son directeur (nommé à la tête de la MJC de Saint-Avold, NDLR), l'association est en train de retravailler sur un nouveau projet associatif qui intègre les évolutions actuelles et futures du territoire, explique Bernard Reiss, adjoint à la Culture. Ce projet étant en cours de réflexion, il est proposé une convention d'une durée d'un an entre les deux parties. »

Ce n'est un secret pour personne, « le bilan prévisionnel de la saison 2016-2017 est en déficit », rappelle Bernard Reiss. Il propose alors au conseil de se prononcer sur une reconduction de la convention pour un an et d'inscrire le montant global de la subvention de 117 000 € au budget prévisionnel 2017, sous réserve d'un plan de redressement annonçant un budget à l'équilibre, fourni par la MJC d'ici février 2017. Cette précision entraîne de facto une modification du projet de délibération. Le versement d'une avance de 39 000 € à la MJC, représentant les 4/12^e de la subvention prévisionnelle totale, sous réserve que les crédits soient prévus au budget prévisionnel 2017, est également soumise au vote.

Véronique Guillotin (Ensemble pour agir) sollicite une suspension de séance « car le projet

de délibération n'est plus le même. » Elle soulève aussi les difficultés rencontrées pour obtenir les informations financières sur la MJC. « On ne peut pas communiquer les chiffres qu'on n'a pas !, répond Bernard Reiss. Même le cabinet comptable a dû faire des pieds et des mains auprès de l'ancien directeur pour avoir les chiffres avant le bilan. »

« Eh bien abstenez-vous »

De retour dans la salle, les élus d'Ensemble pour agir décident, par la voix de Véronique Guillotin, « de voter favorablement pour le versement de la subvention sous réserve d'un plan de redressement des comptes », et à la condition

« qu'un des membres de notre groupe intègre la commission mixte. » « Si vous partagez les orientations culturelles de la Ville et les moyens qui seront consentis, vous aurez toute votre place », confirme le maire, Alain Casoni. « Pouvez-vous préciser ? », demande l'élue d'opposition. « On verra cela lors du vote du budget. Les élus qui siègent à la commission mixte doivent voter ensemble. Si l'un d'eux vote contre, ça ne fait pas très sérieux auprès des organismes extérieurs », assure le maire. « Si vous n'acceptez pas, nous nous abstenons pour le vote », menace Véronique Guillotin. « Eh bien abstenez-vous. » Les élus du groupe Ensemble pour agir ne participent pas au vote, adopté avec une abstention.

« On ne peut pas communiquer les chiffres qu'on n'a pas ! »



Pour sa nouvelle saison, la MJC de Villefruct s'entoure de partenaires pour proposer des animations variées et transfrontalières. Une comédie musicale Le Tour du monde en 80 jours sera le point d'orgue de cette saison. Reste maintenant à la nouvelle équipe de présenter son plan d'action pour assainir une situation financière encore dans le rouge. Photo archives RL